

En participant à l'opération "Oiseaux des jardins" organisée par la LPO et le Muséum national d'Histoire naturelle, apprenez à reconnaître les oiseaux et comptez-les régulièrement dans votre jardin, dans un parc public ou même sur votre balcon tout en participant à l'amélioration des connaissances !

Pour participer, suivez ces 3 étapes :

1) S'inscrire sur www.faune-lorraine.org :

Pour cela, cliquez sur « J'aimerais participer » en haut de la page d'accueil :

- remplissez le formulaire d'inscription ;

- une fois le formulaire validé, vous recevrez votre mot de passe par email à l'adresse que vous avez renseigné lors de l'inscription ;

- de retour sur la page d'accueil de faune-lorraine, connectez-vous avec votre adresse courriel et le mot de passe réceptionné dans votre boîte de courrier électronique (attention, ne pas faire de "copier-coller" du mot de passe, sinon vous ne parviendrez pas à vous connecter !).

Vous êtes à présent connecté(e), il vous faut alors "créer votre jardin".

2) Créer un jardin :

Pour cela se rendre dans la rubrique "Saisir mes observations" puis "Ajouter un jardin".

Vous aurez alors :

- à localiser votre jardin sur une image aérienne

- à lui donner un nom

- à le décrire

De manière générale, un jardin doit être un espace défini, bien délimité, sur lequel vous allez compter les oiseaux : il s'agit principalement de votre jardin privatif, mais ce peut aussi être un square, une partie d'un parc, ou même votre balcon ! Vous pouvez donc créer autant de "jardins" que vous le souhaitez !

note : Vous pouvez aussi le(s) consulter ou en modifier la description dans la rubrique "Mes jardins".

Votre jardin est à présent créé, vous y avez fait des observations, vous pouvez dès lors passer à la saisie des observations.

3) Transmettre les observations :

Saisissez une **date**, un **créneau horaire** (heure de début et heure de fin de la période d'observation), et le **nombre d'individus** observés pour chaque espèce ; soit vous tapez un nouveau nombre dans la case du comptage, soit vous cliquez sur le dessin de l'oiseau (un clic incrémente le compteur d'une unité). Quand vous avez fini de renseigner les compteurs, validez votre saisie. Il s'agit de compter les oiseaux qui utilisent le jardin, par exemple pour s'alimenter, se cacher, se nourrir, se reproduire...

Conseils pratiques

Quoi compter? Comptez **uniquement les oiseaux posés dans votre jardin** et non ceux le survolant, ni ceux observés dans le jardin du voisin! Quelques exceptions à cette règle pour les insectivores et les rapaces chassant au-dessus du jardin : hirondelles, martinets, rapaces. Vous pouvez noter ces espèces si vous les observez en train de chasser sur votre lieu d'observation.

Quand compter ? Quand vous voulez, tous les jours, une fois par mois, ou même ponctuellement. L'observatoire fonctionne tout au long de l'année, avec deux moments forts : le dernier week-end de

janvier (pour les oiseaux hivernants) et le dernier week-end de mai (pour les nicheurs). Vous pouvez contribuer seulement lors de ces deux animations, mais essayez de suivre certains jardins en y comptant les oiseaux une fois par semaine, sur autant de semaines que possible.

Comment compter ? Vous retiendrez le nombre maximal d'individus de chaque espèce observés durant le créneau horaire reporté. Il ne faut pas compter plusieurs fois le même individu s'il se déplace ou fait des aller-retours. Le créneau horaire permettra d'avoir une estimation de la pression d'observation.

Pourquoi compter ? Pour aider les scientifiques à comprendre quand et pourquoi les oiseaux visitent les jardins. Les migrateurs reviennent-ils plus tôt quand le printemps est précoce ? Les oiseaux granivores viennent-ils plus aux mangeoires dans les jardins proches des plaines agricoles où les graines sauvages manqueraient en hiver ? Comment les aménagements urbains agissent sur la capacité des oiseaux à vivre en ville ? Autant de questions qui auront des réponses grâce à vos contributions !

Plus d'infos pratiques

La page de saisie vous propose tout d'abord une série de 20 vignettes, représentant les 20 espèces a priori les plus communes des jardins. Ensuite, 32 vignettes supplémentaires sont proposées, concernant des espèces fréquentes dans les jardins mais moins abondantes ou moins faciles à identifier. Toutes ces vignettes sont organisées pour que les espèces qui se ressemblent soient côte à côte. Enfin, 5 autres petits vertébrés des jardins sont proposés, pour commencer à collecter des informations sur d'autres habitants de vos jardins (crapaud commun, rainette (verte ou méridionale), lézard des murailles, hérisson et écureuil roux).

Si vous avez observé une espèce d'oiseau qui n'est pas illustrée par une vignette : après avoir validé vos observations, elles apparaissent dans "Consulter les observations > Toutes mes données". Lorsque vous listez vos données, l'inventaire comporte (en haut de la page) la mention "Ajouter une espèce". Cliquez dessus et vous pourrez ajouter une espèce à votre inventaire.

Vous souhaitez poster des photos, des sons associés à une observation : vous pouvez le faire en modifiant une observation (en cliquant sur l'icône représentant un petit crayon à côté d'une observation). Une fenêtre s'ouvre grâce à laquelle vous pouvez télécharger une ou plusieurs photos, un fichier son ; c'est aussi comme cela que vous pouvez modifier par exemple un effectif, ou ajouter des détails sur l'âge et le sexe des oiseaux observés. Les photos postées sur le site sont consultables dans "Consulter, Les galeries".

Vous souhaitez effacer une donnée : cliquez sur l'icône représentant une poubelle et suivez les instructions.

Vous souhaitez des informations sur les espèces des vignettes : cliquez sur l'icône "i" situé juste avant le nom de l'espèce sous la vignette, ou visitez la rubrique "Fiches espèces".

Bien que la saisie des observation des jardins lorrains se fasse uniquement sur faune-lorraine, d'autres informations sont disponibles directement sur le site national de l'Observatoire "Oiseaux des jardins", à cette adresse :

<http://www.oiseauxdesjardins.fr/>

Pour toute question, vous pouvez également contacter un responsable de l'enquête à cette adresse :

oiseauxdesjardins@lpo.fr